

LOCATION DE LIVRES

Enseignement Supérieur - Formation initiale

Louvroil, le 1^{er} juillet 2023

L'établissement s'occupe du prêt des manuels scolaires.

Les contributions diffèrent selon les formations :

Classes	Montant de la contribution	
		Extérieurs*
Première année BTS Gestion de la PME - voie initiale	81 €	
Deuxième année BTS Gestion de la PME - voie initiale	41 €	122 €
Première année BTS MCO	85 €	
Deuxième année BTS MCO	52 €	80 €

(*) Pour les nouveaux étudiants arrivés en deuxième année, TP supplémentaire(s) sont prévus dans la collection.

Les manuels seront distribués à l'étudiant(e) le jour de la rentrée, si le règlement a été effectué.

Merci de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse situé au verso accompagné du règlement entre le 21 Août et le 28 Août 2023.

CONTRAT DE LOCATION DE LIVRES

Vous bénéficiez d'un service de prêt de manuels scolaires moyennant une contribution.

Nous nous permettons de vous préciser les principes de fonctionnement ainsi que les règles et conditions générales qui y sont assorties.

Les livres restent la propriété de l'établissement et la restitution des manuels doit se faire à la fin de l'année ou dès le départ de l'établissement, à l'exception des cahiers de Travaux Pratiques qui seront gardés par les étudiants.



Tout livre manquant ou détérioré sera facturé à la famille au prix du livre neuf (prix public).

Chaque étudiant se doit de prendre les précautions nécessaires au maintien des manuels et CD en bon état (transport, maniement...), et s'engage, dès réception, à les recouvrir. Ne pas coller d'étiquette sur les livres.

La distribution des manuels ne pourra se faire qu'après règlement de la cotisation.

MAUBEUGE
NDG
NOTRE DAME DE GRÂCE



Groupement scolaire catholique de Maubeuge

COUPON-RÉPONSE

**à envoyer ou à déposer au service comptabilité du lycée Notre Dame de Grâce Maubeuge
- A l'attention de Monsieur NYS Nicolas
entre le 21 et le 28 Août 2023**

Madame et/ou Monsieur

Parent(s) de l'étudiant(e) en classe de

- Etudiant 2^{ème} année venant d'un autre établissement : TP complémentaires

s'engage(nt) à respecter le contrat de prêt des livres ci-dessus et règle(nt) la cotisation de :

..... € par chèque à l'ordre de « AFEEP Maubeuge Sambre » (le chèque sera encaissé sous 15 jours)

..... € en espèces

Signature :